

La maternité pénalise la carrière des femmes

4 mars 2008



Le fait d'avoir un enfant dans les sept premières années de vie active pèse essentiellement sur la situation professionnelle des jeunes femmes. Alors que les hommes en couple restent, pour 90 % d'entre eux, à temps plein quel que soit le nombre de leurs enfants, les femmes ne sont plus que 68 % à travailler à temps complet avec un enfant et seulement 39 % avec plusieurs enfants. Parmi les femmes qui ne travaillent pas à temps complet, une partie est au chômage et une autre occupe un temps partiel.

Cette situation s'explique par de nombreux facteurs. Pour une partie des femmes, le retrait du marché du travail constitue un choix de vie explicite, qui favorise une plus grande proximité avec les enfants. Mais ce choix est d'autant plus fréquent que, pour elles, la situation de l'emploi est plus difficile que pour les hommes et qu'elles doivent assumer la plus grande partie des tâches domestiques. Cette situation résulte aussi directement des inégalités salariales entre hommes et femmes : dans la plupart des cas, il est plus coûteux pour le ménage que ce soit l'homme qui réduise son temps de travail. Un phénomène accentué par l'insuffisance des structures d'accueil des jeunes enfants.

(1998)

En couple au terme de leur septième année de vie active
Unité : %

Femmes

Hommes

• Emplacement :

• Adresse de cet article : <http://www.observatoire-des-inegalites.fr/la-maternite-penalise-la-carriere-des-femmes>

	Femmes			Hommes		
	Sans enfant	Un enfant	Plusieurs enfants	Sans enfants	Un enfant	Plusieurs enfants
Emploi à plein temps	79	68	39	94	93	92
Emploi à temps partiel	10	19	31	1	1	5
Chômage	8	9	10	3	4	2
Inactivité	3	4	20	1	2	1